



# Défense européenne

La lettre d'EuroDéfense-France

N°49 – Juin 2015

Case 44-1 place Joffre, 75007 PARIS SP07- Tel/Fax 01 44 42 42 15 - E-mail : [eurodefense-france@wanadoo.fr](mailto:eurodefense-france@wanadoo.fr)

Directeur de la publication : Jean-Paul Perruche - Rédacteur en chef : Françoise Lépine

## EDITORIAL

### **L'EUROPE A BESOIN D'UN SOMMET A LA HAUTEUR DE SON BESOIN DE DEFENSE !**

En décembre 2013, pour la première fois depuis la ratification du traité de Lisbonne, la « défense » se trouvait en bonne place sur l'agenda du Conseil Européen, signe d'une prise de conscience de l'importance du sujet. « *La défense est une question importante, (Defense matters)...* » étaient d'ailleurs les premiers mots du relevé de conclusion de ce sommet. Dans quelques jours, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, se réuniront à nouveau sur ce thème pour évaluer les progrès réalisés en 18 mois et fixer un nouveau cap à la Politique de sécurité et de défense commune européenne.

Sans doute le rapport de progrès qui leur sera présenté par la Haute représentante/Vice-Présidente de la Commission soulignera-t-il à juste titre les efforts réalisés et les résultats obtenus pour rendre la PSDC *plus visible, plus crédible et plus efficace*. Les nouvelles opérations lancées en RCA, au Sahel et en Ukraine, la nouvelle stratégie de sécurité maritime, la perspective d'un Euro-drone MALE à l'horizon 2025 et celle d'une réécriture de la stratégie de sécurité européenne à partir de septembre 2015 en attestent.

Pour autant et malgré ces avancées incontestables, le compte n'y est toujours pas pour la PSDC. La vitesse des progrès ne semble pas en phase avec celle de la détérioration du contexte sécuritaire autour de l'Europe. Depuis décembre 2013, la crise ukrainienne est venue rappeler à ceux qui l'avaient oublié que l'emploi de la force militaire reste un mode d'action possible des Etats, même à proximité de l'Europe, lorsque les circonstances s'y prêtent ; elle a montré aussi que des sanctions économiques ne sont pas une réponse suffisante à des attaques armées. Face à cette situation, l'UE ne dispose d'aucune option militaire susceptible de peser dans la négociation, alors que la somme des budgets de défense de ses Etats-membres représente environ le triple de celui de la Russie. Au Moyen-Orient, DAECH a conquis très vite et par surprise un espace grand comme un Etat où s'exerce son pouvoir sanguinaire aux méthodes moyenâgeuses, défilant ouvertement l'occident et ses valeurs, remettant en cause les frontières des Etats de la région et propageant le terrorisme tous azimuts et jusque dans nos propres pays, sans que l'UE soit en mesure de proposer une réponse collective et globale adaptée. Face au péril djihadiste qui s'étend maintenant à l'ensemble de la zone sahélo-saharienne, mais aussi au Yémen, en Somalie et même au Kenya, avec des conséquences directes sur les migrations de masse venant de différentes régions, ses actions demeurent minimales, accompagnant ici les efforts de la France, envoyant là de l'aide humanitaire. Les intérêts de tous les pays européens sont pourtant directement affectés et la querelle sur la question des quotas de migrants par pays le démontre à l'envi.

Le système intergouvernemental actuel qui préside au fonctionnement de la PSDC, procède en fait par intersection des stratégies et des intérêts nationaux. Il conduit naturellement à une définition des ambitions et des intérêts communs européens toujours réduite à la portion congrue. Or nos concitoyens attendent logiquement de l'Union Européenne qu'elle joue au contraire le rôle d'un multiplicateur de puissance de nos Etats, c'est à dire conduise à une addition cohérente de leurs capacités. La meilleure façon d'y parvenir est sans doute d'étudier les besoins de défense de l'UE considérée comme un tout, en parallèle de la somme des analyses nationales.

Il est urgent de prendre les dispositions nécessaires pour que le mot Union retrouve son sens, car à force de nourrir le discours sur l'UE de contresens et d'abus de langage, nos concitoyens finiront par se désespérer et croiront que l'on est finalement plus fort tout seul qu'avec les autres, ce qui pourrait bien se révéler être un sophisme douloureux par ses conséquences. C'est à ce niveau que se situe l'enjeu du prochain sommet européen pour la défense.

GCA (2S) Jean Paul Perruche  
Président d'EuroDéfense-France

#### **Pour un Livre Blanc sur la sécurité et la défense de l'Union européenne**

GCA (2S) Jean Paul Perruche  
Président d'EuroDéfense -France

Voir p. 2 et 3

#### **VERS UN BUDGET R&D DE DEFENSE EUROPEEN**

Une conférence a été organisée par EuroDéfense-France avec le concours d'Arnaud DANJEAN au Parlement Européen à Bruxelles, le 10 décembre 2014.

Voir p. 4 et 5

#### **Importance des relations euro-marocaines**

Par Son Excellence **Chakib Benmoussa** Ambassadeur du Roi du Maroc en France, le 17 mars 2015

Voir p.5 à 7

#### **La crise ukrainienne, un conflit local ou un défi européen ?**

Par **Tetyana OGARKOVA**, maîtresse de conférences à l'Université Mohyla de Kiev et coordinatrice de l'« *Ukraine Crisis Media Center* » à Kiev. (jeudi 2 avril 2015)

Voir p.8



## ***Pour un Livre Blanc sur la sécurité et la défense de l'Union européenne***

GCA (2S) Jean Paul Perruche Président d'EuroDéfense -France

Alors qu'il est évident que les menaces s'accroissent, la baisse régulière des budgets de défense des pays de l'Union européenne fragilise dangereusement leurs systèmes de sécurité et de défense. La Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), demeure elle très insuffisante. Malgré une trentaine missions civiles et militaires et quelques réalisations au plan capacitaire et industriel, ses limites et ses lacunes sont apparues clairement. Lors du Conseil européen de décembre 2013, les chefs d'Etat ont préconisé un certain nombre de mesures concrètes et vérifiables pour la rendre plus efficace. C'est un aveu de leur part que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. On peut cependant craindre que, comme dans le passé, il ne s'agisse que d'une déclaration de plus sur ce qu'il faudrait faire mais que l'on ne fait pas. A l'appui de ce constat alarmant, une équipe d'EuroDéfense-France s'est interrogée sur l'intérêt, mais aussi sur les difficultés, et les conditions à satisfaire pour réaliser un livre blanc européen sur la sécurité et la défense. Son travail ne préjuge en aucune manière des résultats d'un tel exercice, qui pourrait conduire à plus d'intégration, ou simplement à un partage gagnant-gagnant résultant d'une subsidiarité bien comprise et appliquée de manière intelligente.

### **Pourquoi a-t-on besoin d'un Livre blanc ?**

La plupart des menaces et des risques auxquels sont exposés les pays européens sont largement communs, même si les priorités fixées peuvent être différentes. Au lieu d'opposer l'intérêt des pays du sud tournés en priorité vers les menaces venant de la Méditerranée et ceux de l'est tournés vers la Russie, d'évidentes solidarités et complémentarités existent entre Européens pour faire face à ces risques et menaces.

Par ailleurs, le manque de masse critique des Etats européens pris séparément est criant et inquiétant. Dans la logique d'atteinte de cette masse critique, la mutualisation des besoins et des capacités est une voie intéressante. Par exemple, dans le paysage actuel de l'industrie de défense en Europe, les multiples doublons entre Etats membres donnent a contrario une illustration de l'énorme gâchis du morcellement.

Une approche commune a donc du sens mais doit se fonder aussi sur l'adhésion à des valeurs partagées (démocratie, respect des droits de l'homme, etc...). Ainsi Intérêts et valeurs se rejoignent en particulier au moment où celles-ci se voient bafouées et menacées, à l'intérieur comme à l'extérieur du continent.

### **Quels sont les obstacles à surmonter**

La difficulté de penser la défense de l'UE en commun sans s'être mis d'accord au préalable sur l'état final recherché de la construction européenne est sans doute l'obstacle le plus important. L'absence ensuite d'une politique étrangère commune empêche l'édification d'une PSDC cohérente, mais ces deux points pourraient être partiellement comblés par un approfondissement des convergences entre Etats, dossier par dossier.

La perspective de mutualisation des politiques de défense inspire également chez les dirigeants des pays européens la peur de ne pas maîtriser les conséquences d'une initiative aux développements incertains, et de faire ressortir les divergences entre les Etats sans pouvoir approfondir leurs convergences. A cela s'ajoute l'obligation de gérer les contraintes générées par une approche commune sur les politiques nationales, en particulier au plan industriel. Un autre obstacle, majeur, réside dans la crainte d'une remise en cause de l'exclusivité de l'Otan pour la défense collective.

Par ailleurs, le besoin de légitimité d'un livre blanc européen implique d'y associer les citoyens. Or il n'existe ni conscience européenne ni patriotisme européen. Enfin, il faut compter avec la grande hétérogénéité des sensibilités nationales à l'égard de la défense, héritées de l'histoire et de la géographie. Cela se traduit, pour beaucoup d'Etats, par une réticence à l'emploi de la force, qui peut entraîner des pertes humaines mal acceptées par les opinions publiques.

### **Suggestions sur le contenu et le processus d'élaboration**

Un livre blanc européen devrait exprimer la volonté politique des Etats de l'UE et des opinions publiques, d'organiser leur défense au niveau européen, sans que cela se traduise obligatoirement par une défense totalement intégrée. La finalité devrait être d'apporter des éclairages et des solutions communes là où les nations sont individuellement défailtantes et non de se substituer à elles.

Le Livre blanc indiquerait que les Européens sont disposés à l'avenir à faire ensemble ce que les USA ne voudraient ou ne pourraient plus faire seuls pour la défense de l'Europe. Ces derniers demandent d'ailleurs plus d'engagement des membres européens de l'Alliance atlantique. Une puissance militaire, juste nécessaire et suffisante, leur permettrait aussi de ne pas se voir imposer les solutions de leur allié.

Le Livre Blanc soulignerait que les réponses apportées visent à défendre en commun tous leurs intérêts (communs et nationaux). Il doit aboutir à la définition d'une stratégie qui aille au-delà de celle définie dans le document de 2003, dont les orientations ne sont pas assez concrètes. De cet exercice résulterait une **opération vérité** sur les réalités de la PSDC, ses potentialités et les conditions à remplir pour la rendre efficace.

Ce document, qui ne saurait être juridiquement contraignant, devrait être rédigé sous le contrôle du secrétariat général du Conseil Européen. Mais son élaboration devrait faire appel à une large participation des Etats, des institutions européennes, et de la société civile. Une première ébauche pourrait être réalisée par un groupe restreint d'experts militaires et civils reconnus pour leur expérience et leur impartialité (« wise pen »).

*Suite p.3*



## **Sahara marocain**

Un séminaire animé par des personnalités d'Euro-défense à Bordeaux (21-22 mai 2015)

Dans le sillage de l'étude sur la question du Sahara Occidental réalisée par Eurodéfense-France dans le cadre du Groupe d'étude sur la Méditerranée, un séminaire s'est tenu à Bordeaux sur le thème : '*Sécurité et développement, le cas du Sahara marocain*'. Il était conjointement organisé par l'association Ribat el Fath pour le développement durable de Rabat et par l'AGIREP, Association girondine pour l'information, la réflexion, l'étude et le progrès, formées l'une et l'autre de personnalités de la société civile.

Limitée à des spécialistes de la question tant marocains que français ou provenant de pays proches du Maroc, (Niger, Mauritanie, Sénégal, Mali), cette manifestation qui s'est tenue les 21 et 22 mai dernier a réuni une centaine de personnes et a donné lieu à des échanges extrêmement fructueux transposables à d'autres régions, y compris européennes, qui souffrent de situations semblables.

Les organisateurs français et marocains de ce séminaire ont en effet jugé que le Sahara marocain pouvait être envisagé comme un laboratoire d'expérimentation inspiré de la méthode expérimentale de Claude Bernard, revisitée et qualifiée de *méthode du risque* : à ce titre seuls les faits ont été pris en considération.

Ce travail d'analyse a donc été conduit avec rigueur par une vingtaine d'intervenants organisés en tables rondes pilotées, pour deux d'entre elles par des membres éminents d'Eurodéfense-France, et la troisième par le Directeur de la revue 'Défense Nationale'.

L'impact sur la sécurité de l'Europe s'est trouvé naturellement au centre des débats.

Les actes de ce séminaire seront publiés dans les trois mois à venir et des rendez-vous sont déjà pris avec l'Assemblée Nationale française comme avec des instances parlementaires marocaines pour les leur présenter; avant que le même exercice ne soit fait devant le parlement européen.

**Le site d'EuroDéfense-France** a été rendu destinataire d'une synthèse succincte et provisoire de ces travaux, accompagnée de quelques illustrations.



## **Pour un Livre Blanc sur la sécurité et la défense de l'Union européenne**

*Suite de la p.2*

### **Comment devrait – il être exploité ?**

Un tel Livre Blanc ne doit pas être un document technique, mais avoir une vocation pédagogique, être de portée générale et accessible au grand public.

Il n'aurait pas pour objectif de remplacer les livres blancs nationaux, mais il serait complémentaire et respecterait le principe de subsidiarité vis-à-vis des Etats-membres, qui tout en conservant leur souveraineté choisiraient de l'exercer à la fois au niveau national et au niveau européen. Au niveau national, il pourrait aussi aider à actualiser les documents nationaux anciens. Il servirait utilement d'instrument de rationalisation et de cohérence en évitant les lacunes et les doublons au niveau européen. Les livres blancs nationaux pourraient s'y référer pour justifier les choix des Etats et les rendre cohérents avec les intérêts communs européens.

Le Livre Blanc européen devrait enfin être actualisé régulièrement, idéalement après chaque renouvellement du Parlement Européen.

### **Conclusion**

Le manque d'efficacité de la PSDC incombe en premier lieu aux Etats, qui n'ont pas encore pris toute la mesure des risques induits par le nouveau contexte sécuritaire sur leurs intérêts vitaux. Quant aux citoyens, s'ils émettent intuitivement le souhait de voir les questions de défense traitées au niveau européen, ils n'en mesurent pas les contraintes et ne sont pas forcément prêts à les accepter dans le climat actuel de doute existentiel sur l'aboutissement de la construction européenne.

L'élaboration d'un Livre Blanc Européen pourrait être un exercice salutaire permettant de prendre conscience des défis sécuritaires posés aux pays membres de l'UE mais aussi des solutions possibles au niveau européen. Son but principal serait de clarifier les conditions permettant de renforcer concrètement la sécurité de tous les Etats et de leurs citoyens. Pour ne pas décourager les « bonnes volontés politiques », un cadrage préalable rassurant sur la préservation des souverainetés nationales est indispensable pour apaiser les peurs et faire ressortir les bénéfices de l'exercice. En cas de difficulté à trouver un accord à 28 sur ce projet, il pourrait être initié d'abord avec les Etats prêts à s'y lancer, définissant par là une première approche d'une coopération structurée permanente.

GCA (2S) **Jean Paul Perruche**  
Président d'EuroDéfense -France



## **VERS UN BUDGET R&D DE DEFENSE EUROPEEN**

Une conférence a été organisée par EuroDéfense-France avec le concours d'Arnaud DANJEAN au Parlement Européen à Bruxelles, le 10 décembre 2014.

Lors du Conseil de défense européen de décembre 2013, les chefs d'état et de gouvernement ont reconnu la nécessité d'accroître la coopération européenne, notamment pour le développement de capacités dans un contexte général de réduction des budgets nationaux. Une base industrielle et technologique de défense européenne compétitive est indispensable pour répondre aux enjeux de sécurité futurs mais les budgets nationaux ne sont plus en mesure de financer la R&D à un niveau suffisant, ce qui menace la survie de l'industrie de défense européenne. Des mesures doivent donc être prises au niveau européen pour compléter les efforts des Etats Membres : l'Action Préparatoire envisagée par la Commission constitue un bon début mais ne suffira pas pour résoudre le problème.

**Cette conférence avait donc pour objectif de montrer les spécificités de la R&D de défense et de voir si les Institutions et Etats Membres de l'UE sont prêts à créer un budget de R&D dédié à la défense afin de répondre au besoin d'autonomie de l'Europe.**

**Arnaud DANJEAN**, Membre du Parlement Européen, a introduit le sujet en soulignant son caractère stratégique pour l'Europe. Il souhaite que le Conseil européen de décembre 2013 soit rapidement suivi d'actions concrètes, ne voit pas pourquoi les Européens ne protégeraient pas leurs intérêts, à l'instar des Américains, et est favorable à un financement de la R&D par des fonds publics européens, sous réserve que cela soit fait de façon pragmatique et non bureaucratique.

**Edgar BUCKLEY** (modérateur), ancien vice-président du Groupe Thales, a ensuite introduit le débat, en soulignant les limites actuelles de l'action européenne en matière de défense et présenté les orateurs en les invitant à répondre à cette question : comment obtenir un soutien direct de l'UE à la R&D de défense, avant que les capacités industrielles européennes ne soient irrémédiablement perdues ?

**Maciew POPOWSKI**, secrétaire général adjoint du Service d'Action Extérieur Européen, s'inquiète de la réduction des budgets nationaux de R&D en Europe, en particulier pour la R&T, mais considère que l'UE ne pourra pas compenser totalement cette réduction. Toutefois, en investissant dans ce domaine, l'UE pourrait faire la différence en qualité et quantité en favorisant la coopération. Bien qu'il n'y ait pas encore de ligne défense dans le budget de l'UE, des actions peuvent d'ores et déjà être lancées, soit dans le cadre de l'Action Préparatoire, soit au travers de l'Agence Européenne de Défense (AED).

**Philippe ROGER**, Ingénieur Général de l'Armement, ancien Directeur International de la DGA, a insisté sur la différence entre R&T, qui seule ne crée pas de produits, et la R&D, qui crée des produits, et sur la question du financement de la R&D. Lorsque le volume et la rentabilité d'un marché sont prévisibles, ce qui n'existe que dans le domaine civil, la R&D est financée par l'industrie, éventuellement avec un soutien institutionnel (national ou européen) selon des règles bien précises. Pour le marché militaire, qui n'est pas prévisible (risques élevés), la R&D est financée par les clients (les Etats) lorsque ceux-ci souhaitent conserver une certaine autonomie de décision. Il n'existe pas encore de consensus sur le besoin d'autonomie de l'Europe en matière de défense, mais l'UE a en revanche déjà affirmé son souci d'autonomie dans le domaine spatial en finançant des programmes tels qu'Ariane et Galileo.

EuroDéfense-France veut donc encourager l'UE à réfléchir sur ce besoin d'autonomie de l'Europe en matière de défense, et fait des propositions court terme et long terme destinées à soutenir la R&D de défense tant au plan national qu'au niveau européen.

**Christian EHLER**, Membre du Parlement Européen, a précisé les préconditions qui selon lui doivent être remplies pour autoriser le financement de R&D de défense par l'UE : la conformité avec les traités et un accord sur l'objectif visé au travers de ce financement qui soit clairement inclus dans la Politique Commune de Sécurité et de Défense de l'UE. Il a aussi évoqué la nécessité d'identifier à court terme les domaines où l'utilisation duale (civile et militaire) fait sens.

**Peter COLLINS**, Président du Comité R&T de Défense de l'Association des Industries Aérospatiales et de Défense Européennes, a souligné la fragilité de la base industrielle et technologique de défense européenne et de la coopération européenne en R&T de défense depuis 25 ans, et ce malgré les efforts de l'AED depuis sa création en 2004, notamment du fait des difficultés des Européens à harmoniser leurs besoins.

Pour assurer la sécurité des citoyens européens, il importe que l'Europe dispose d'une industrie de défense solide et compétitive : celle-ci ne survivra que s'il existe des programmes européens, pas seulement de la R&T, et pour cela un réel effort doit être fait par les Européens pour harmoniser leurs besoins. Cela peut se faire tout en respectant la souveraineté nationale en matière de défense et cela n'exclut pas d'éventuelles coopérations avec l'OTAN dans certains domaines.

*Suite p. 5*





## **VERS UN BUDGET R&D DE DEFENSE EUROPEEN**

*Suite de la p. 4*

**Claude-France ARNOULD**, Chief Executive de l'Agence Européenne de Défense, a confirmé la faiblesse des résultats en matière de R&T de défense, loin des attentes formulées lors de la création de l'AED en 2004, et le soutien de l'AED à l'ensemble des acteurs pour parvenir à de meilleurs résultats dans le cadre de l'Action Préparatoire. Elle a en outre regretté la faiblesse chronique du budget opérationnel de l'AED (qui reste limité à 9 M€), qui montre les difficultés des Etats européens à utiliser un outil (l'AED) qu'ils ont eux-mêmes créé, et demandé que la priorité soit mise sur la coopération, en utilisant toutes les possibilités de financement, y compris l'exemption de TVA.

**General Jean Paul PERRUCHE**, Président d'EuroDéfense-France, a conclu le débat en rappelant les principales idées ou propositions émises par les participants : l'objectif prioritaire d'autonomie européenne synonyme de responsabilités assumées et de liberté d'action, de capacités et au-delà de meilleur partage du fardeau avec les USA ; la spécificité de l'industrie de défense, qui doit être adaptée aux besoins des Etats et doit être capable d'exporter dans des conditions d'équité par rapport à ses concurrentes ; le besoin d'un financement européen de la R&D de défense pour compléter la capacité déclinante des Etats et assurer ainsi la compétitivité, voire la survie, de l'industrie de défense européenne, à l'instar du programme Galileo ; la nécessité de faire travailler ensemble l'AED, l'OCCAR et la Commission pour faciliter la mise sur pied d'un tissu industriel performant apte à relever les défis technologiques et financiers et à fournir les capacités indispensables à l'UE. Euro Défense fournira des recommandations et des propositions à la Commission en prévision du sommet de juin 2015.

## **Importance des relations euro-marocaines**

*Petit-déjeuner partagé par les membres d'Eurodéfense-France avec Son Excellence **Chakib Benmoussa** Ambassadeur du Roi du Maroc en France le 17 mars 2015*

Après l'accueil et les présentations d'usage, le général Perruche, président d'Eurodéfense-France invite l'ambassadeur à développer le thème de l'importance des relations euro-marocaines dans le contexte d'une situation sécuritaire qui a tendance à se dégrader, en rappelant la vigueur de la relation franco-marocaine dans son environnement méditerranéen.

Mr l'ambassadeur Benmoussa, dans son introduction, met d'emblée l'accent sur la place centrale qu'occupe le Maroc dans les relations entre l'Europe et l'Afrique, face aux changements régionaux qu'il constate. Pour lui, la situation actuelle est marquée par une dégradation de la sécurité dans la région sahélo saharienne. Un arc de crise se développe entre le Sahel et la Mer Rouge; il prend appui sur des organisations terroristes de plus en plus organisées et vivaces, de mieux en mieux financées par des trafics de toute nature (armes, êtres humains, drogue, etc.) et qui prospèrent pour plusieurs raisons. Il y a d'abord des zones de non droit, dues à des problèmes territoriaux ou ethniques non réglés. Il y a aussi la convergence des réseaux terroristes qui travaillent ensemble et se renforcent mutuellement. Il y a également l'idéologie religieuse qui prétend représenter l'Islam et autour de laquelle s'agrègent des populations qui se sentent délaissées suite à des questions identitaires non réglées, à des interventions étrangères mal perçues et au sentiment amer d'être les laissées pour compte du développement. C'est enfin, précisément, cette réalité économique régionalement peu favorable, due aux effets combinés des changements climatiques, d'une démographie non maîtrisée et d'un développement inégalement réparti, qui influe sur le climat sécuritaire.

L'Afrique est certes un continent plein de promesses, mais la réalité révèle qu'elles sont très diverses et très inégales. On est donc face à des tendances qui génèrent des risques. Les Etats, face à cela sont très fragiles en raison de territoires très vastes et sous-peuplés, du manque de moyens de toute nature, du lien social dégradé et du sentiment d'abandon de populations qui vont développer des liaisons conjoncturelles aléatoires et parfois très dangereuses en matière de sécurité. Quand l'adhésion de la population d'un pays donné n'est pas acquise à son gouvernement, inmanquablement les difficultés surgissent. Les structures terroristes y trouvent un terrain et un terreau favorables. Elles se renforcent et deviennent de plus en plus transnationales, en utilisant souvent, le vecteur fallacieux d'un Islam dégradé. Les exemples sont nombreux : ainsi, en Algérie, le GIA est devenu GPSC, puis AQMI, passant d'un 'statut' national à une identité transnationale. Et quand le dévolu est porté sur des Etats désesparés ou faillis (comme la Libye), cela devient explosif. Cela a bien sûr des conséquences sur le Maroc mais aussi sur l'Europe, notamment en termes de trafics (drogue, armes etc.), d'immigration et finalement de sécurité.

Quelles réponses peut-on apporter dans ce contexte d'insécurité transnationale et transcontinentale ? Une réponse transnationale s'impose, à l'évidence, mais elle a du mal à se développer et cela pour une raison précise: la mauvaise relation entre l'Algérie et le Maroc qui prend sa source dans deux dossiers: celui du Mali dont Alger prétend faire sa chasse gardée, et celui du Sahara occidental. Il en résulte que le Maghreb en tant qu'entité politique régionale n'existe pas et que cela cause un sérieux manque à gagner pour les populations, évaluées à 3,8% du PIB (environ 4 milliards de dollars) pour le Maroc et de 4,8% pour l'Algérie. Le Maroc prend acte de cette situation et, tout en se développant difficilement dans l'Est marocain, marque ses efforts au Nord, au Sud et à l'Ouest. Le Maroc joue sur la verticalité des relations entre l'Europe et l'Afrique. Quatorze kilomètres séparent le Maroc de l'Europe. Le détroit de Gibraltar est le lieu de passage d'un trafic maritime très dense qui commande la Méditerranée. Mais la côte atlantique n'est pas moins stratégique. Les deux font du Royaume une zone géostratégique de première importance tant pour l'Afrique que pour l'Europe. Cette verticalité est également culturelle et historique (l'exposition récente au Louvre sur le Maroc médiéval du XIIème au XVème siècle le prouve).

*Suite p.6*



## **Importance des relations euro-marocaines**

*Suite de la p.5*

En quelque sorte, le Maroc est un arbre dont le feuillage se trouve en Europe et dont les racines plongent en Afrique. De ce fait un accord d'association a été signé avec l'Union Européenne à la fin des années 90, et un statut 'avancé' a été accordé au Maroc qui envisage un accord plus large de libre échange, sachant que de multiples conventions sont couramment signées dans les domaines les plus divers (dont bien sûr la pêche). Il y a une excellente compréhension avec l'UE car il y a convergence d'intérêt sur beaucoup de points, dont le domaine stratégique, ne serait-ce qu'en matière de migrations. Cette question a mobilisé les énergies des deux côtés de la Méditerranée et a porté ses fruits. Le couplage entre sécurité et développement permet de résoudre la plus grande partie du problème. De son côté le Maroc a pris la décision de régulariser la situation de 18.000 émigrés. Il est en train d'adopter une législation très ferme contre la traite des êtres humains. Le faible nombre de migrants quittant le Maroc pour les côtes européennes montre qu'en responsabilité partagée (notamment entre l'Espagne et le Maroc), on peut atteindre des résultats.

Quant à la politique africaine du Maroc, elle se déploie dans trois domaines, politique (sécurité, souveraineté), culturelle et religieuse, économique. En matière de politique de sécurité, le Maroc participe à des missions de maintien de la paix sur tout le continent africain (Centre Afrique, RDC, Côte d'Ivoire, Mali). Il a développé également des relations bilatérales pour faciliter la coopération interrégionale, notamment avec la CEDEAO, mais aussi pour marquer sa solidarité dans les cas de catastrophes naturelles. En matière culturelle et culturelle, le Maroc soutient un Islam de tolérance qui a des prolongements historiques en Afrique (confréries, Zaouiâs). Le statut de Commandeur des Croyants du Souverain est reconnu bien au-delà des frontières du royaume. Un lien transcendant est maintenu et entretenu par des actions concrètes (construction de mosquées, formation d'imams, échanges). Mais sur le plan culturel il y a également une forte demande d'étudiants africains pour venir étudier au Maroc.

Quant au volet économique, il se présente sous les traits de gros projets endogènes. Mais la classe moyenne qui se développe et se renforce en Afrique a des exigences dont la satisfaction est un moteur de développement. Le Maroc a également annulé la dette des pays les plus pauvres. Les investissements privés se sont développés dans plusieurs secteurs (banques dans une quarantaine de pays, télécommunications, aéronautique, assurances, logement). Plusieurs projets tripartites (avec les Etats intéressés et la France) ont aussi vu le jour.

En conclusion, le Maroc dispose, en la personne de son souverain, d'un leadership clair, qui privilégie le temps long et qui laisse la main aux acteurs. Le pays a choisi de se réformer et de préparer le Maroc de demain dans la stabilité et la sécurité. Cela en fait un partenaire stable, fiable, durable et sûr, capable de faire face aux fléaux dénoncés plus haut.

### **QUESTIONS DE LA SALLE**

*Général Perruche* : 1- Quel est l'état des relations entre le Maroc et l'Union africaine ? 2- Origine et statut du froid récent dans les relations franco-marocaines ? 3- Evolution de la situation en Libye (conférence en cours au Maroc) ?

**Ambassadeur Benmoussa** : 1- Le Maroc a fondé l'OUA, qui a précédé l'Union Africaine et dont la première réunion a eu lieu à Casablanca. Mais il l'a quittée quand cette organisation, au cours des négociations sur l'avenir du Sahara Occidental a admis en son sein la République Arabe Sahraouie Démocratique, une fiction d'Etat sans territoire et sans reconnaissance par les Nations unies. Le Maroc a alors considéré que l'OUA avait dérogé au principe de neutralité ; il l'a donc quittée. Mais, pour autant, le Royaume n'a jamais été aussi présent et actif en Afrique qu'aujourd'hui. Il reste néanmoins quelques pays, au sein de l'OUA, pour s'opposer à son retour.

2- Le froid dans les relations entre le Maroc et la France a été très conjoncturel et provient de plusieurs incidents. Le plus sérieux a concerné deux personnes qui, condamnées au Maroc pour escroquerie, s'étaient réfugiées en France. La coopération judiciaire entre nos deux pays a dysfonctionné alors que jusque-là les échanges d'information se passaient bien. Ces incidents, de nature judiciaire et protocolaire, ont été réglés au plus haut niveau par la signature récente d'un accord/convention sur la coopération judiciaire entre les deux gouvernements amis. On souhaite à présent approfondir ces relations dans le contexte changeant que nous connaissons. Cette crise aura donc, finalement, été utile (même si l'on aurait pu en faire l'économie).

3- Au sujet de la Libye, notre constat est le même que le vôtre. Il n'y a plus d'Etat et le pays est en plein chaos. La réponse à cette situation ne peut être que politique (ONU). C'est dans ce sens que le Maroc, qui n'est pas directement affecté par cette situation, apporte en ce moment sa contribution en réunissant les parties prenantes au conflit interne.

*Général Novacq* : 1- Quelle est l'importance des forces de sécurité au Maroc ? 2- Quid des enclaves espagnoles ?

**Ambassadeur Benmoussa** : 1- Le Maroc a développé les moyens de sécurité adaptés pour assurer la sécurité de la population. Mais c'est essentiellement le soutien de la population à la politique de développement et le développement lui-même qui sont les garants de sa sécurité. Il y a de vastes zones frontalières et maritimes à protéger et les moyens adaptés y pourvoient.

2- Le Maroc maintient sa revendication sur les enclaves espagnoles. C'est un différend qui existe et persiste entre l'Espagne et le Maroc, ce qui n'empêche nullement les deux pays de collaborer dans tous les domaines, tant dans celui du développement que dans celui de la protection des frontières et de l'immigration. Cette question sera réglée par la négociation.

*Ingénieur Général Henri Martre* : Où en est la coopération entre la France et le Maroc en matière d'investissement industriel ?

**Ambassadeur Benmoussa** : La France est passée en seconde position derrière l'Espagne en tant que 'fournisseur'. Mais la France a des avantages que n'ont pas d'autres concurrents, notamment celui de bien connaître le Maroc et celui de partager une langue. Par ailleurs, il serait certainement très intéressant pour votre pays de constituer avec le Maroc une zone de développement industriel commune pour accroître la compétitivité de vos entreprises à l'assaut du marché mondial.

C'est d'ailleurs déjà le cas pour Renault et l'aéronautique, mais aussi dans d'autres domaines. Cela contribuerait à créer des emplois tant au Maroc qu'en France.

*Suite p.7*



## **Importance des relations euro-marocaines**

*Suite de la p.6*

*Mr. Jean-Didier Blanchet* : 1- Quel est l'état de vos relations avec l'Algérie ?  
2- Quel regard portez-vous sur l'évolution de la Tunisie ?

**Ambassadeur Benmoussa** : 1- Il n'y a malheureusement pas d'amélioration dans nos rapports avec l'Algérie. Les frontières terrestres demeurent fermées. C'est le statu quo. Le contexte interne de nos voisins explique la virulence diplomatique dont ils font preuve à l'extérieur. Les conditions pour avancer vers une normalisation de nos relations et le règlement des questions pendantes entre nous ne sont pas réunies pour le moment.

2- Avec la Tunisie, le processus de normalisation est soutenu par le Roi, qui s'est rendu sur place. Ce pays, du fait de sa situation géostratégique, est conjoncturellement dans une posture difficile. En revanche, la poursuite des réformes démocratiques est bien engagée et doit être encouragée et aidée.

*Général Faupin* : Quel est le rôle du CESE que vous avez mis sur pied et dirigé au Maroc entre 2011 et 2013, par rapport à son homonyme français ?

**Ambassadeur Benmoussa** : Le Conseil Economique, Social et Environnemental marocain entretient des relations cordiales avec son homologue français, mais sa création récente répond à un besoin différent et en fait un outil de consultation important de la société civile et de la population en général dans toutes ses composantes. Il n'existait pas au Maroc de forum dans lequel pouvait s'exprimer la société civile. Il n'y avait pas non plus de tradition, comme chez vous, de missions d'études mandatées par l'exécutif et/ou le législatif, suivies de rapports et de recommandations sur une grande variété de sujet. Notre CESE répond à ce besoin. Il recueille des réponses qui traduisent les différents sentiments et les attentes de la population. Ses rapports sont régulièrement publiés et le gouvernement tient le plus grand compte de ses avis et de ses recommandations, et il le dit. C'est une voie privilégiée de dialogue et le fait que le public ait pu constater la prise en compte pratique de certaines de ses recommandations en fait dès lors une institution respectée.

*Général Favin-Lévêque* : Que pensez-vous de l'Islam en France et d'un Islam de France ?

**Ambassadeur Benmoussa** : C'est une vaste question. Le Maroc prône un Islam de modération et d'ouverture. L'Islam qu'il pratique est compatible avec les valeurs de la république. Notre pays a une longue expérience dans ce domaine, notamment en Afrique de l'Ouest et notamment pour la formation des responsables religieux. Le Royaume a une logique de maintien du lien religieux avec ses ressortissants expatriés : il l'entretient et le renforce. La communauté marocaine en France est bien intégrée et s'il y a comme partout des exceptions, elles sont mineures. Ce n'est pas l'Islam qui constitue un problème, mais ceux qui l'instrumentalisent à leur manière, au point de le rendre méconnaissable. L'identité nationale marocaine a de multiples composantes confessionnelles et ethniques, andalouse, arabo-musulmane, sahraouie, hébraïque, ce qui montre bien le niveau de tolérance de la société marocaine. La remise récente d'une haute distinction chérifienne aux trois représentants des cultes catholique, musulman et israélite à Evry, montre assez notre attachement à cet esprit de tolérance dans le 'vivre ensemble'.

*Général Perruche* : En conclusion, pouvez-vous qualifier la menace prioritaire ressentie par le Maroc ?

**Ambassadeur Benmoussa** : C'est la menace terroriste. La présence au Moyen-Orient dans les rangs djihadistes de jeunes marocains, comme la présence et l'activité sur notre territoire de cellules de recrutement nous préoccupent au plus haut point. Cela implique une vigilance permanente et nécessite une anticipation, pour lesquelles la coopération régionale et internationale est indispensable.

## **Assemblée Générale**

**9 avril 2015**

Le président fait un point de situation sur l'Europe de la Défense. Il analyse l'évolution du contexte sécuritaire européen au sud de la Méditerranée, au Moyen-Orient et à l'est de l'Europe, puis il présente les risques découlant de cette situation et les perspectives de l'Europe de la Défense. Il évoque ensuite les évolutions récentes des institutions, UE, OTAN et les points clés des questions de défense des états membres.

Rapport moral : le président fait ressortir que la situation de l'association est satisfaisante en ce qui concerne les activités, nombreuses en 2014, et pour la progression de la notoriété (site internet, participation aux séminaires/conférences, partenariat avec les mouvements européens). Mais il y a des inquiétudes : la population des actifs vieillit, et les ressources financières sont en réduction. L'implication de nouveaux membres plus jeunes est une nécessité.

Rapport d'activités : neufs petits déjeuners/débats ont été organisés et quatre lettres « *Défense Européenne* » ont été diffusées. Le site internet a été entièrement refait et il permet la mise en ligne de travaux d'experts et d'articles en libre opinion. La commission Industrie a organisé une conférence au Parlement européen à Bruxelles en décembre : « *Towards a european budget for defence R and D* ». Les divers groupes de travail sont actifs : Livre Blanc européen, dimension maritime de la PSDC, Bassin méditerranéen et sécurité de l'UE, Cyber-sécurité, Base industrielle et technologique défense européenne (budget européen de R et D de défense), Arctique et sécurité européenne. Enfin l'association a été très présente au « Forum Jeunes et Défense Européenne » organisé par l'IHEDN.

L'Assemblée a été suivie d'une intéressante intervention de l'amiral de Coriolis, Représentant militaire français auprès de l'Otan et de l'UE.

Cette Assemblée Générale fait l'objet d'un compte rendu détaillé adressé à tous les membres de l'association.



## **La crise ukrainienne, un conflit local ou un défi européen ?**

Petit déjeuner à la Fondation Schuman avec **Tetyana OGARKOVA**, maître de conférences à l'Université Mohyla de Kiev et coordinatrice de l' « Ukraine Crisis Media Center » à Kiev. (jeudi 2 avril 2015)

La conférencière, francophone et sympathique, présente à la quinzaine de participants le centre à Kiev dont elle s'occupe comme la principale source d'informations de l'Ukraine post-Maïdan, permettant d'associer journalistes, experts, acteurs de la société civile, bénévoles, diplomates et ministres. Conférences de presse quotidiennes, site Internet et présence sur les réseaux sociaux. (site en français: <http://uacrisis.org/fr/>).

Rappelant le déroulement des événements depuis plus d'un an, T. OGARKOVA indique que Maïdan concernait à l'origine des valeurs comme la dignité, l'égalité, la lutte contre la corruption, qui n'étaient pas a priori « géopolitiques ». Mais, dès mars 2014, Moscou a ajouté une interprétation car Maïdan était perçue comme une menace. Or la Russie exprime la volonté de se faire respecter, même si son dessein dans cette affaire n'est pas rationnel (quel projet après la récupération de la Crimée?), en exploitant les mythes de la grandeur historique (revendication d'un rôle dépassant le cadre régional et appui sur la civilisation chrétienne orthodoxe). Elle veut démontrer sa force par un spectacle terrorisant, dans le Donbass et à Lougansk. Il y a du « ressentiment nietzschéen » dans cette attitude russe, allant jusqu'à l'idée d'une « légitime défense ».

A l'occasion des 70 ans de la fin de la 2ème guerre mondiale, les médias russes soutiennent que les « nazis fascistes » continuent d'avancer : c'est la théorie du complot européen et américain contre la Russie. L'opinion, manipulée, est maintenant majoritairement défavorable à l'UE, présentée comme décadente, dégénérée. Y aurait-il un risque d'isolement diplomatique dans ces conditions ? Non, pour l'opinion c'est au contraire une « victoire » de la Russie. Les faits disparaissent (cf les cinq versions données du crash du Boeing malaisien), on ne veut plus savoir. C'est une forme de cynisme post-moderne.

Or, pour la conférencière, la crise ukrainienne est un danger existentiel pour l'Europe et pas un conflit local. Certes en Ukraine, l'évolution des institutions est en retard par rapport aux valeurs mais ce pays commence à devenir européen, de l'intérieur. C'est ce que la Russie ne peut pas accepter, une Ukraine aux valeurs européennes. Toutes les initiatives individuelles, nombreuses, pour faire progresser ces valeurs sont visées par les menaces des pro-russes, sous la forme de provocations dans les pays baltes par exemple. Ce conflit est bien un danger pour l'Europe, qui ne doit pas avoir peur de réagir : en effet la Russie veut se comporter comme l'URSS mais ne dispose pas des moyens de l'époque. Sa puissance économique est relative comme sa force militaire. Le vrai poids, le vrai danger sont l'influence de l'information et de la propagande. On voit que les alliés de la Russie sont marginaux (en France, l'extrême droite mais 80% des Français ne font pas confiance à Poutine).

Conclusion: l'Europe n'est pas coupable, la Russie veut jouer de cet argument mais il n'y a pas de justification à cela. La Russie veut aussi démontrer que l'Ukraine n'existe pas... mais, en réalité, « la Russie a perdu l'Ukraine » au sein de la population. Le conflit va durer dix ans, une génération. On ne pourra pas y échapper. Mais la Russie pourrait aussi s'effondrer (sanctions, évolution du régime) ?

Les questions posées ensuite à Mme OGARKOVA ont permis de revenir sur la réalité de l'Etat ukrainien. Elle s'est dite convaincue que l'Etat, qui avait souvent négligé de soutenir ses agents, était en train de se renouveler. (P. de Suremain a rappelé une citation d'auteur: « L'Ukraine a deux ennemis : la Russie et l'Etat »...). Les élections d'octobre 2014 ont permis ce renouvellement, un groupe parlementaire « eurooptimiste » s'est constitué, on veut plus d'Etat, on cherche le bien public, les réformes de la justice et de la police sont lancées. Il reste une centaine de députés du parti des régions (Yanoukovitch) mais qui ne sont pas en mesure d'entraver l'action du gouvernement à Kiev. Certains d'ailleurs se suicident. Le Président Porochenko a exigé le départ le 25 mars dernier de l'oligarque Igor Kolomoïski, qui était devenu gouverneur de Dnipropetrovsk. Ce dernier avait pourtant agi pour que la région reste ukrainienne mais il avait oublié dans sa gestion le respect de l'Etat de droit. N'est-ce pas une guerre entre oligarques, objecte-t-on. Non, dit la conférencière, c'est plutôt une prise de contrôle par l'Etat. Il faudra que cela s'applique à d'autres, type Akhmetov. Quid alors de Porochenko ? Réponse : il a annoncé qu'il allait vendre ses intérêts... Quoi qu'il en soit, il est important que les pressions européennes se poursuivent pour faire progresser la démocratie.

Question portant sur le contraste entre une société civile nouvelle, efficace et réactive (type le centre d'information que représente T. OGARKOVA) et la société politique et administrative figée. Réponse : l'approche de Porochenko est pragmatique et se base sur l'efficacité. La tâche, surhumaine, est immense. La crise économique et financière est la conséquence de la gestion des gouvernements passés. Il y a un risque d'explosion sociale si l'appauvrissement se généralise. (L'économiste Jean-Paul Betbèze intervient pour dire que l'Ukraine est en faillite économique et que les milliards d'aide promise ne suffiront pas). Si un 3ème Maïdan est exigé par la population, ce sera la fin de l'Ukraine, dit-elle. C'est pourquoi la politique d'explication des réformes doit être intense auprès de la population : pourquoi les salaires sont-ils gelés ou baissent-ils alors que les prix montent ? Pourquoi et pour combien de temps des sacrifices doivent-ils être consentis ?

Le rôle de l'éducation est souligné : l'Ukraine a besoin des « Lumières » dès la crèche, pour évacuer le paternalisme hérité du temps soviétique : « si on n'arrive pas à s'occuper de moi, je vote pour d'autres »... La présence des femmes est par ailleurs évoquée. A Maïdan, elles se sont chargées de l'intendance et de la santé. Une Ukrainienne est prisonnière en Russie et fait depuis trois semaines la grève de la faim. D'une façon générale, les femmes paient lourdement le prix de la guerre. Elles aident aussi les personnes déplacées et font preuve d'une grande solidarité.

La notion de démocratie, telle qu'elle est pratiquée en Europe occidentale, est sans valeur à Moscou, où la propagande du régime rappelle « qu'Eltsine n'a amené que chaos et pauvreté. Heureusement les choses ont changé depuis son successeur ».